
OBJET : Autorisation parentale Théâtre Petit Champlain

Cher parent et tuteur,

Jeudi le 6 février prochain, la Maison des jeunes ira voir le spectacle Oui Merci et Soucy au Théâtre Petit Champlain. Nous demandons aux jeunes d'être à la Maison des jeunes pour **18h00-18h30**. L'activité est gratuite ! Prendre en compte que le spectacle se termine à **21h30**. Nous serons de retour vers **22h-22h30** à la Maison des jeunes. Exceptionnellement, nous fermerons donc plus tard jeudi le 6 février.

Si vous ne l'avez pas encore signée et remise, l'autorisation de transport est aussi obligatoire pour la participation à l'activité. Celle-ci se trouve à la Maison des jeunes ou sur le site Internet. Les places sont limitées et nous fonctionnerons avec le principe de « Premier arrivé, Premier servi! ». Pour garantir sa place, votre jeune doit avoir rapporté cette autorisation.

Veuillez agréer, parent et tuteur, nos plus sincères salutations,

L'équipe d'animation de la Maison des jeunes L'Envol de Sainte-Foy



**COUPON-RÉPONSE
AUTORISATION PARENTALE – THÉÂTRE PETIT CHAMPLAIN**

J'autorise mon jeune _____ à participer à l'activité spectacle
Théâtre Petit Champlain qui se déroulera le 6 février 2025.

Prénom et nom du parent en lettres moulées : _____

Signature du parent : _____

Date : _____